

édito



La France a subi sur son sol une des plus violentes attaques terroristes de ces dernières années.

La lâcheté d'un tel acte est... Inqualifiable !!!

La manière de s'en prendre ainsi, par ce froid carnage, au fondement même de la démocratie, de la civilisation, à travers ce symbole qu'est la liberté d'expression démontre une nouvelle stratégie du terrorisme.

Il est capital, vital, de répondre de la manière la plus radicale qui soit, la

Les piliers de notre République doivent être protégés, c'est notre devoir d'élus mais c'est aussi celui de tous.

Il faut éduquer encore et encore, rappeler sans cesse comment nos principes républicains ont été acquis, comment ils ont été si chèrement défendus.

S'il n'y a plus de liberté d'expression, il n'y a plus de démocratie, plus de suffrage universel permettant à chacune et chacun d'entre nous de s'exprimer, de choisir qui va nous représenter. Cette liberté de choix, fondamentale, nombreux sont celles et ceux qui ne l'utilisent malheureusement pas.

Le devoir civique n'est pas qu'un devoir, c'est une liberté.

A chaque occasion il faut en profiter.

A chaque élection il faut voter.

Michel Mille,
Maire de Lançon-Provence

Sommaire

- Édito p 1
- A la Une
- Vie Municipale p 2
- Vie économique & sociale p 6
- Vie locale p 7
- État-civil p 8

dossier : sécurité publique

Interrogé sur la sécurité à Lançon, le maire rappelle avant toute chose que la sécurité publique est une fonction régalienne de l'Etat. La commune doit s'inscrire en accompagnement de ce qui a été mis en place par la gendarmerie.

1. 10 mois en responsabilité : Où en êtes-vous en terme de sécurité publique et routière ?

> Dès notre arrivée aux responsabilités, **un diagnostic de situation a été réalisé en liaison avec la gendarmerie.**

Constat : une progression significative des « faits constatés » (plaintes déposées) en gendarmerie.

Sur les 6 premiers mois de 2014 : 170 plaintes ont été déposées dont 33 cambriolages. Dans le même temps, la population lançonnoise s'est accrue sur les 10 dernières années de plus de 2.000 habitants et les effectifs de sécurité n'ont pas suivi, ce qui a eu pour conséquence une progression de la criminalité en général.

> J'ai obtenu du préfet de police un rendez-vous pour évoquer tous les aspects inhérents à la sécurité publique de la commune.

Des contacts ont été pris avec la gendarmerie afin d'envisager une collaboration avec la police municipale.

Nous sommes d'ailleurs en train de préparer une convention définissant les modalités de cette coopération, ce qui implique en tout premier lieu l'**armement de notre police** afin de pouvoir accompagner la gendarmerie dans ses missions de sécurité de proximité.

Dans le même temps, de **nouvelles priorités ont été fixées à la police municipale**, assorties à une nouvelle organisation interne ce, afin de **re-centrer l'activité de ce service sur une mission prioritaire de lutte contre la délinquance de proximité.**

Un fonctionnaire de police a été nommé responsable adjoint en charge de ces questions.

2. Vidéo protection : Des études ont été lancées, qu'en est-il des projets d'équipement ?

Des études ont été conduites par le passé pour un **dispositif de caméras** de vidéoprotection sur des points fixes de la commune.

Ce dossier a été réexaminé par la gendarmerie afin de prioriser la question de la lutte contre la délinquance et de diversifier les ou-

tils permettant une grande efficacité d'intervention en cas de nécessité.

Des réunions sont en cours avec Péliganne et Salon pour la mise en place de ce centre communal.

Une première étape devrait se concrétiser en 2015 avec l'installation des premiers dispositifs fixes et mobiles restant à définir.

3. Par rapport au plan national de lutte contre les cambriolages par la gendarmerie, quelle sera l'implication de la commune dans ce dispositif : la participation citoyenne ?

Aux côtés de la gendarmerie qui va promouvoir le **dispositif de participation citoyenne**, permettant une meilleure information des habitants, seniors et commerçants, la commune s'associera.

Pour cela, il va falloir définir les modalités de coopération entre les habitants d'un quartier volontaire et les forces de gendarmerie, selon les modalités arrêtées par les conventions en cours d'élaboration.



Agenda

STAGE D'AÏKIDO

Samedi 14 février,
14h/17h
Organ. : Aïkido Shohatto
Lieu : dojo centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 14 79 32 24

RÉUNION D'INFORMATION SÉCURITÉ RD 113

Vendredi 13 février, 18h
Organ. : asso. contre l'insécurité RD113
Lieu : centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 81 15 61 60

L'HEURE MUSICALE DU ROULAGE

Vendredi 20 février, 19h
Organ. : Les Chèvres Musicales
Lieu : Médiathèque du Roulage
Rens. : 04 90 42 98 30





CONTROLE AUTOMOBILE PELISSANNAIS

04 42 47 41 77



CONTRE VISITE
OFFERTE *

- 10 %
SUR REMISE DE
CETTE PUBLICITE



* Pour tout véhicule contrôlé dans le centre

Jean-Luc FERRATO
ZA LES VIGNEROLLES 13330 PELISSANNE

Cette convention s'appuie sur un **diagnostic** qui permet de flécher le secteur de la commune où l'insécurité constatée est la plus forte et de conclure en accord avec le Préfet de police et la procureure du parquet d'Aix, par une coopération des habitants du quartier et des forces de l'ordre.

A l'issue de ce diagnostic de sécurité en cours d'élaboration, le maire mettra en place une réunion afin de lancer un **appel au volontariat pour identifier et former ces référents de quartiers** chargés d'être les interlocuteurs de la police municipale et de la gendarmerie sur les questions touchant à la sécurité de proximité. Il s'agit là d'un principe de co-production de sécurité par la mise en réseau de la population, des élus et de la gendarmerie. Ces dispositifs seront mis en place dès signature de la convention, courant 1er semestre 2015.

4. Quel avenir pour les effectifs de la police municipale ?

J'ai conscience qu'avec quatre policiers municipaux, même armés, qui pourront dans le cadre de la future convention, participer à des brigades mixtes (police et gendarmerie), **notre effectif actuel demeure insuffisant** eu égard à l'évolution de la population ces 10 dernières années.

Le contexte budgétaire tendu sur lequel je ne reviendrai pas, est une réalité. **C'est par redéploiement et grâce au départ en retraite de certains effectifs que j'augmenterai ceux de la police municipale.**

Je souhaite que l'effectif passe de 4 à 6 policiers municipaux, tous armés auxquels s'ajoutent 3 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et que leurs moyens techniques soient renforcés.



La police municipale va être équipée de gilets pare-balles dans les toutes prochaines semaines

Interview du lieutenant Eric Picart

La gendarmerie nationale est une force instituée pour veiller à la sécurité publique et à l'exécution des lois sur le territoire national. Dans le cadre de ces missions, ses unités élémentaires, les brigades territoriales, sont implantées au siège des cantons.

Effectifs et logistique :

Pour ce qui concerne la brigade territoriale autonome de Lançon-Provence, elle est constituée de **26 militaires, officier, sous-officiers et gendarmes adjoints volontaires**. Elle est implantée dans une caserne comprenant les locaux techniques et de service et les logements des personnels. Elle est dotée de plusieurs véhicules et de plusieurs types d'armement, légal et non-légal.

Couverture et collaborations :

Sa zone de compétence, sa circonscription, comprend les communes de **Lançon-Provence, Péliganne, Grans, Cornillon-Confoux, La Barben et Aurons, soit 170 hectares pour environ 25.000 habitants.**

L'unité travaille en autonomie mais est appuyée régulièrement par les autres unités territoriales et tout particulièrement par le Peloton de Surveillance et d'intervention (PSIG) et la Brigade de Recherches (BR), toutes placées sous l'autorité du Chef d'escadron Junqua, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Salon-de-Provence.

La brigade travaille également en liens étroits avec les polices municipales des communes de sa compétence Enfin, d'autres unités de gendarmerie du département peuvent aussi œuvrer ponctuellement à ses côtés : le peloton d'autoroute et la brigade motorisée de Salon-de-Provence, ainsi que la brigade de gendarmerie de l'Air de Salon, la Brigade de Prévention de la délinquance juvénile d'Aix-en-Provence.

Missions :

La Brigade territoriale assure tous les jours l'accueil de toute personne désirant déposer plainte ou tout simplement obtenir un renseignement, et a aussi pour missions principales, la prévention de proximité, qui consiste à des surveillances en véhicule ou à pied, la police judiciaire, par la constatation des infractions et l'arrestation des auteurs, et la sécurité routière.

Statistiques et plan de lutte :

En terme de délinquance, la brigade territoriale de Lançon-Provence connaît une **stabilisation des infractions liées aux atteintes volontaires à l'intégrité physique, mais une augmentation sensible de celles liées aux atteintes aux biens.**

Ceci est particulièrement remarquable concernant les cambriolages, comme cela est le cas sur tout le département des Bouches-du-Rhône, mais aussi de manière générale sur la région et l'ensemble du territoire national. Dans ce cadre, la Direction générale de la Gendarmerie nationale a établi un **plan de lutte contre les cambriolages**, décliné jusqu'à l'échelon départemental et brigade afin de lutter avec plus de force contre cette délinquance souvent très mobile et déterminée.

Sous les ordres du Colonel Bourdier, commandant le Groupement de Gendarmerie départemental des Bouches-du-Rhône, ce plan met en place un déploiement de personnels et de moyens de grande amplitude.

Il s'est d'abord agi de mettre en place, dès le début du mois d'octobre, **plusieurs groupes d'enquête anti-cambriolages (GELAC)** dédiés uniquement à cette mission, de déployer sur tous les bassins de délinquance **huit pelotons de gendarmerie mobile** (environ 130 militaires) et enfin de **renforcer l'action de tous les acteurs de cette lutte par la mise en place de plusieurs détachements de surveillance et d'intervention (DSI)** composés de 32 réservistes de la gendarmerie départementale ou mobile.

Cette surveillance de tous les instants, de jour comme de nuit, de l'ensemble des communes sous la compétence de la Gendarmerie, permet par des contrôles ciblés sur les comportements incertains de sécuriser aussi bien les résidences principales et secondaires que les

commerces et les locaux industriels et également de prévenir les vols à main armée.

Participation citoyenne :

Enfin, pour donner toute son efficacité à ce plan de lutte contre les atteintes aux biens, **le dispositif de participation citoyenne avec les municipalités et l'ensemble de la population a été lui aussi renforcé.** Ce partenariat consiste au recensement, la formation et la coopération de voisins vigilants qui, sensibilisés dans les quartiers, font appel aux services de gendarmerie pour tout agissement qu'ils considèrent comme suspect. Ce contact avec la population est accentué par la remise de flyers, informant tout un chacun des bons réflexes à avoir pour améliorer sa sécurité et celle de ses voisins.

Pour conclure, si ce plan met en œuvre d'importants moyens humains et matériels de la gendarmerie, il ne peut trouver sa pleine efficacité qu'avec le concours de tous les citoyens conscients de leur rôle essentiel dans la prévention des cambriolages.



Eric Picart commandant de la Brigade de Lançon-Provence

Monoxyde de carbone un gaz incolore, inodore, mais mortel

Conseils pratiques

- ne jamais boucher les dispositifs d'aération, laisser l'air circuler ;
- faire entretenir ses appareils à combustion chaque année par un professionnel ;
- faire ramoner chaque année ses conduits d'évacuation de gaz brûlés ;
- n'allumer son poêle ou sa cheminée que quand il fait froid ;
- utiliser ses appareils conformément à la notice du fabricant ;
- utiliser uniquement pour de courtes durées les appareils d'appoint et jamais durant la nuit : poêle à pétrole, à gaz ou à fuel.

Les bons réflexes en cas d'intoxication

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- quitter les lieux ;
- appeler les secours (112), les pompiers (18), ou le Samu (15) ;
- attendre le passage d'un professionnel qualifié avant de revenir dans le logement.

Conséquences d'intoxication

Maux de tête, vertiges, nausées, voire perte de conscience et décès.

+ d'infos : www.ars.paca.sante.fr rubrique «santé publique» > environnement > monoxyde de carbone

Antenne de Téléphonie Mobile

La Mairie est saisie d'un **projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile** par l'opérateur FREE. Cette antenne serait implantée au **centre du carrefour giratoire terminant l'allée des Pinèdes**. D'ici à quelques jours, les esquisses de ce projet seront consultables sur le site internet de la Commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations sur ce projet.

désormais, RÉSERVEZ votre insertion

publicitaire dans votre bulletin mensuel

+ d'infos > 04 90 42 98 19



Lutte contre l'insécurité routière



La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif (contrôle des infractions), le volet informatif (consultation du solde de points sur internet) et le volet pédagogique (stages de sensibilisation).

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé www.telepoints.info

Les stages de sensibilisation au risque routier, dits stages de récupération de points, sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des sessions sont régulièrement organisées à proximité de Lançon-Provence.

Informations pratiques : www.stage-recuperation-points.com

avis d'enquête publique

Par arrêté du 16 janvier 2015, M. le Préfet a décidé de l'ouverture d'une enquête publique pour la réalisation d'un projet de centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit les Fanets.

Cette enquête publique se déroulera en mairie de Lançon-Provence du 3 février au 6 mars 2015 inclus.

Jean-Louis Dhers, commissaire enquêteur, assurera des permanences en mairie les mardi 3 février de 8h30 à 12h00, mardi 10 février de 13h30 à 17h30, mercredi 18 février de 8h30 à 12h00, vendredi 27 février de 13h30 à 17h30 et vendredi 6 mars de 13h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête sont à la disposition du public, en Mairie (service de l'urbanisme).



obligations légales de débroussaillage

Par arrêté n°2014316-0054 du 12 novembre 2014, M. le Préfet a précisé la réglementation en matière d'obligations légales de débroussaillage, et édicté les dispositions à mettre en œuvre dans ce cadre. Cet arrêté est consultable sur le site internet de la Commune, mais également en Mairie (service de l'urbanisme).

révision générale du plan local d'urbanisme

Par délibération du 11 décembre 2014, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU).

Ladite délibération et la note explicative de synthèse correspondante, ainsi qu'un registre de concertation publique, sont à la disposition du public, en Mairie (Service de l'urbanisme), jusqu'à 15 jours avant l'arrêt du projet. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier dans les prochains numéros de ce bulletin.



tri sélectif

Le recyclage du verre, des plastiques, des cartons et autres, fait partie de nos réflexes quotidiens depuis de nombreuses années, avec un bon résultat.

En ce qui concerne le papier (la consommation annuelle par habitant est de 60kg), une récente étude montre un recul de collecte de -19% (étude de 2012 à 2014 sur Lançon)

Une campagne de sensibilisation pour inverser cette tendance va être lancée par Agglopolé Provence prochainement.

N'attendons pas, pensez à donner une autre vie à vos livres, cahiers, annuaires, revues, journaux, magazines. Notre objectif est d'augmenter de 10% ce recyclage.

A vos containers citoyens !



comités consultatifs

Val de Sibourg

Il s'est réuni le 22 décembre 2014 pour évoquer plusieurs points listés ci-après, accompagnés des réponses apportées par la Mairie :

- Le délai de réalisation du **merlon antibruit** sur l'A7 et sa végétalisation : ces points ont fait l'objet d'une réunion du comité de suivi le 26 janvier 2015.

- Le mauvais **état de la voie de désenclavement longeant l'A7** entre le Devenset et l'Aire de Services : cette voie est une voie privée, ouverte à la circulation publique, appartenant à ASF ; la commune interviendra auprès du District ASF afin qu'il soit procédé aux réparations nécessaires.

- Les terres mises en dépôt pour couvrir le **chantier de l'ancienne salle de sports** se déversent sur la chaussée par temps de pluie : le centre technique municipal procédera à la mise en place d'un enrochement en pied de talus, sur couche de ballast, afin de retenir la terre. Par ailleurs, le candélabre qui avait été déposé au début des travaux de la salle sera remis en place.

- Le **City-Stade** : le centre technique procédera à la terminaison du traçage des lignes des terrains, ainsi qu'à la réparation de l'éclairage.

Le déplacement du PMV du parking de l'école vers le devant de la boulangerie : le coût de ce déplacement est très élevé, on verra plus tard.

- Le prêt **de la salle polyvalente aux privés** : Oui à un prêt pour essai, à la double condition que les locataires soient résidents du Val de Sibourg, et que la réservation soit faite par une association du quartier.

- **L'aménagement des horaires de l'agence postale et de la Mairie Annexe** : La commune a décidé l'ouverture, à l'essai sur le mois de janvier 2015, de la mairie annexe les mercredi après-midi. Une réunion de travail est prévue entre le Maire et Mme Pontaine, Directrice de la Poste, le 3 février 2015, à 15h30 pour évoquer la question de la permanence Mairie et Poste le samedi matin.

CIQ des Baïsses

Les représentants du CIQ ont été reçus le 18 décembre par le Maire. Les points ci-après ont été abordés et font l'objet des réponses suivantes de la Mairie :

- Le **déplacement de la cabine téléphonique** dans un endroit plus discret, voire l'enlèvement de la cabine téléphonique : les contacts nécessaires vont être pris auprès de France Télécom

- La **construction de la salle polyvalente** : organiser la concertation avec le CIQ sur les besoins. Quelle échéance ? Le principe de la concertation avec le CIQ ne pose pas de problème. Le projet ne pourra être envisagé qu'après approbation de la révision générale du PLU (échéance 2ème semestre 2016), car le terrain est actuellement en zone inondable. Dans l'attente, les associations utiliseront les ALGECO existants qui ne sont plus utilisés par l'école, avec mise permanente des clefs à la disposition du CIQ et de l'APE.

- La **permanence Poste et Mairie** : ce problème sera vu dans le cadre du projet de la salle polyvalente.

- Le **revêtement de sol sur le City-Stade** : la mise en œuvre d'un sol souple ou d'un gazon synthétique fera l'objet d'un chiffrage ; une réponse définitive sera apportée après chiffrage.

Transports-Déchets

Au cours des rencontres avec les CIQ, ont été soulevés des **problèmes relatifs aux transports** (scolaires et ligne régulière) **et aux déchets**. Ces points relevant des compétences de la communauté d'agglomération Agglopolé-Provence, une réunion sera organisée, en mairie, avec les responsables des deux services concernés, réunion à laquelle les CIQ seront invités.

le Père-Noël dans nos écoles

Lors du passage surprise du Père-Noël dans toutes les écoles lançonaises, les écoliers ont tous reçu un sachet individuel rempli de bonbons et de chocolats.

Le très patient et affectueux âne Pepito a ravi tous les enfants par sa présence. La municipalité remercie chaleureusement Nathalie et Marcel Hocquart ainsi que Christelle Rollin pour la mise à disposition de Pepito et du matériel de transport, sans oublier M. et Mme Chiappini pour leur aimable collaboration.

conseil municipal junior

Après leur élection et leur installation officielle, les jeunes élus ont commencé en ce début d'année à travailler à la mise en place de leurs projets au cours de premières réunions.

Les différents thèmes envisagés sont :

- reconstitution historique 1ère ou 2ème guerre mondiale
- création d'un nouveau permis à points pour cantine / TAP / périscolaire / centre aéré
- représenter son école pour faire le lien avec la Mairie
- créer un projet écologique dans l'école : tri, compost, recyclage...

élections départementales

À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013 ; le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

Ces élections se dérouleront les 22 et 29 mars prochains ; les cantons sont redessinés et agrandis ; la commune de Lançon-Provence sera annexée au canton de Berre.

Canton de Berre : Berre l'Étang, Rognac, Veloux, St-Chamas, La-Fare-les-Oliviers, Ventabren, Coudoux, Cornillon-Confoux, **Lançon-Provence**
Canton de Salon 1 : Salon-est, Lamanon, Eyguières, Sénas, Orgon, Eygalières, Aureille, Mouriès, St Rémy-de-Provence, Paradou, Maussane-les-Alpilles, Fontvieille, St-Etienne-du-Grès, Mas-Blancs-des-Alpilles
Canton de Salon 2 : Salon-de-Provence, Grans, Miramas, St-Martin-de-Crau
Canton de Péligonne : Péligonne, La Barben, St-Cannat, Eguilles, Lambesc, Rognes, La Roque d'Anthéron, Charleval, Mallemort, Alleins

Rappel nouveaux bureaux de vote : à compter de ce scrutin, les bureaux de vote n° 2 (Salle Hoche) et n° 6 (Centre Technique Municipal) changent de lieu d'implantation.

Le bureau n° 2 est transféré au Foyer Escapade, boulevard Victor Hugo.
Le bureau n° 6 est transféré à l'école des Pinèdes, allée des Pinèdes.
 A cet effet, les électeurs inscrits dans ces bureaux recevront de nouvelles cartes électorales dans le courant du mois de mars.

Fonctionnement : Deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours. Une fois élus, les deux membres du binôme exerceront leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé (art. L. 193).

Pour qu'un binôme puisse se présenter au second tour, il doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton (art. L. 210-1, alinéa 10). Si un seul binôme de candidats remplit cette condition, le binôme ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se maintenir au second tour. Si aucun binôme ne remplit cette condition, seuls les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir au second tour (art. L. 210-1, alinéas 11 et 12). Si au moins deux binômes remplissent les conditions ci-dessus mais qu'un seul de ces binômes a fait acte de candidature pour le second tour, cette circonstance ne permet pas à un autre binôme présent au premier tour mais ne remplissant pas ces conditions de se présenter au second tour.

RAPPEL INSCRIPTIONS ACM VACANCES DE FÉVRIER

Les inscriptions ouvertes depuis le 2 février seront clôturées le mercredi 18 février.

Pensez à inscrire vos enfants ou à renouveler leur inscription qui n'est valable que pour une période de vacances.

RAPPEL À L'ATTENTION DES PARENTS D'ENFANTS NÉS EN 2012

Votre enfant entre en petite section de maternelle, merci de procéder à son inscription au service scolaire, ouvert tous les jours de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le mardi après midi.

ATTESTATION FISCALE

Les familles désireuses d'obtenir une attestation fiscale 2014 (uniquement pour périscolaire et ACM) sont priées de le demander uniquement par mail au service scolaire : affaires.scolaires@lancon-provence.fr (objet : demande attestation fiscale). Aucune demande ne sera traitée par téléphone ou en direct. L'attestation vous sera envoyée à votre domicile.

VOEUX A LA POPULATION - 9 JANVIER (extraits)

« L'année fut courte mais dense puisque pas moins de 9 conseils municipaux se sont tenus en 9 mois.



J'AI EU L'OCCASION LORS DE PLUSIEURS RÉUNIONS PUBLIQUES DE VOUS PRÉSENTER LA SITUATION DONT NOUS AVONS HÉRITÉ.

J'ai trouvé une ville endormie connue du grand public surtout pour son péage autoroutier, des projets inadaptés, et bien d'autre sujets désagréables.

- S'agissant des finances communales, l'audit financier conduit par la société Deloitte à ma demande, a démontré l'état d'extrême fragilité de notre commune. - Progression des charges de personnel de plus de 30 % entre 2008 et 2014 (7 millions d'euros en 2014). Elles représentent plus de 60% du budget de fonctionnement de la ville.

- En dépit de l'évolution importante de nos effectifs, j'ai constaté, à mon grand regret, des déficits de compétences dans des secteurs essentiels.

- **L'endettement atteint 6,5 M € et nos taux de fiscalité sont anormalement élevés.**

- La ville n'a pas respecté ses obligations en matière de construction de logements sociaux. Elle subit en conséquence une pénalité de 345 000 euros par an.

Plus de 2 000 logements ont été construits ces 10 dernières années et le contingent de logements sociaux réalisés a été anecdotique, alors que près de 150 Lançonnois dans une situation délicate sont demandeurs. **Voilà le tableau est dressé !!!**

« **LES MESURES IMMÉDIATES** »

L'administration communale a été renouvelée dans son encadrement, une nouvelle organisation plus compatible avec les priorités stratégiques finit d'être mise en place et je veux saluer, pour l'occasion, l'effort consenti par tout le personnel municipal lors de ces bouleversements. J'ai décidé de :

- **Suspendre le projet de construction de logements sociaux, place du Champ de Mars** ; ce lieu étant inapproprié pour un tel projet qui verra toutefois le jour sur un autre site de la ville, à proximité de la gendarmerie.

- **D'arrêter le chantier du complexe sportif de Sibourg** jugé inutile par les habitants et bien trop coûteux !

- **De relocaliser le projet de collège** sur le site plus ambitieux et adapté de l'actuel centre technique. Ce dernier, vétuste et obsolète sera reconstruit à proximité de la zone des Sardenas avec toutefois une transition dans des bâtiments que nous louerons, afin de pouvoir faire face à l'urgence du déménagement et lisser l'investissement.

Une autre initiative a consisté à répondre à l'attente des habitants, qui d'ailleurs se sont fortement impliqués, à titre personnel ou à travers des associations, dans l'action visant à **sécuriser la RD 113**. J'ai rencontré à plusieurs reprises le Préfet de police Jean-Paul Bonnetain ainsi que le Président du Conseil Général Jean-Noël Guérini. Ces rencontres fructueuses ont débouché sur des réponses concrètes, même s'il y a encore beaucoup à faire :

- **réduction immédiate de la vitesse à 70 km/heure** sur les secteurs les plus délicats

- **renforcement des contrôles par la gendarmerie,**

- confirmation par la direction de la sécurité routière de l'installation prochaine d'un radar de vitesse moyenne

- mise à l'étude de la construction de 2 ronds-points sur ce secteur, dont celui des Nouens qui devrait se réaliser en 2016. Concomitamment, un comité de suivi intégrant les associations concernées a été installé, afin de suivre et agir en temps réel sur l'évolution de ce dossier.

La place du Champ de Mars

Sur ce site un nouveau projet est actuellement en cours d'expertise ; il permettra d'accueillir des commerces, un hôtel, une brasserie, une salle de cinéma, un centre médical, ainsi que des services municipaux. Ce sera le nouveau cœur de Lançon.

La Cité de l'air (cf. bulletin n° 203 de janvier)

Il s'agit de la création d'un parc d'activités de dimension internationale dédié à la filière aéronautique, regroupant les représentants de l'industrie, de la recherche et de la formation du secteur aéronautique, situé sur la zone de la Coudoulette sur 12 ha.

La réunion du 7 janvier autour du Préfet de Région confirme l'intérêt que portent les différents acteurs à ce projet d'ampleur internationale.

La sécurité publique (cf. dossier pages 1 et 2)

Indépendamment des renforcements programmés d'effectifs de la Police Municipale, j'ai renoué le dialogue avec le Préfet de police et les forces de gendarmerie afin de placer au centre de nos préoccupations la lutte contre la délinquance de proximité.

Les rythmes scolaires

La municipalité sous l'impulsion de son élue déléguée, s'est engagée résolument dans ce projet en plaçant l'intérêt des familles, et plus particulièrement celui des enfants au cœur de nos préoccupations. Dans le même temps, les



TAP (Temps d'Activités Périscolaires) gratuits avec garderie libre, activités sportives et ludiques, aide aux devoirs, ont été mis en place grâce, également au soutien de bénévoles que je tiens à remercier ici. Bien entendu, tout n'est pas parfait, loin de là, il faut encore y travailler, mais l'arrivée du nouveau Directeur de pôle, spécialement en charge des affaires scolaires va permettre d'améliorer considérablement les choses, c'est ce que l'on attend de lui ! Enfin, un nouveau Conseil Municipal Junior vient d'être installé.

Je veux signaler également le changement de lieux du centre aéré, qui était auparavant réparti dans 2 écoles :

- *Leï Cigaloun pour les maternelles,
- *et Marie Mauron pour les primaires.

Il a été regroupé sur le groupe scolaire des Pinèdes. Ce changement, outre l'économie générée, a connu un grand succès.

La relance du tissu associatif

J'ai clairement réaffirmé mon intention de financer directement les activités et non pas les structures dont l'efficacité ne m'a pas semblé évidente. Aujourd'hui, c'est plus d'une quinzaine d'associations qui se sont créées en 9 mois dans tous les secteurs d'activités (sport, culture, animation, etc..), d'autres verront le jour dans les mois qui viennent. Nous attendons de toutes ces associations qu'elles contribuent à animer notre commune et déjà de belles initiatives sont prises.

« **LES PERSPECTIVES 2015 / 2016** »

Les finances

En dépit du contexte financier précédemment évoqué, je réaffirme ma volonté de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

J'ai demandé à ce que nous explorions d'autres pistes budgétaires permettant une meilleure maîtrise de nos dépenses ainsi qu'une amélioration de nos postes de recettes. C'est par redéploiements internes que nous pratiquerons mais dans le même temps, nous nous efforcerons de mutualiser toutes les dépenses qui pourront l'être avec d'autres communes. Certaines charges seront redéployées vers l'Agglo-pole, d'autres seront externalisées. Je pense ici aux coûts de communication qui sont optimisés par l'introduction d'une régie de publicité, nous permettant ainsi de proposer aux Lançonnoises et Lançonnois, une revue mensuelle de qualité nettement plus économique que par le passé (-4500€) et à terme, à coût quasi nul, toujours grâce à la publicité.

S'agissant des recettes, j'envisage d'utiliser du foncier communal afin de créer un lotissement... communal qui permettra, d'une part de mieux répondre à nos obligations sociales en matière de logements, d'autre part, de dégager des ressources financières indispensables pour mener à bien nos projets.

La révision du PLU, le collège, les grands projets

Comme je l'ai exprimé tout à l'heure, nous avons plusieurs grands projets à conduire : collège, RD 113, Cité de l'air, etc... qui nécessitent une mise en révision du Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil Municipal a prescrit la révision en procédure allégée du PLU pour permettre la construction du collège sur le terrain occupé actuellement par le CTM en bordure de la route de Pélissanne et pour permettre la reconstruction du Centre Technique Municipal également. Dans le même temps, une révision générale du PLU a été lancée afin de le rendre compatible avec les récentes lois sur l'environnement, l'agriculture et la forêt.

Il s'agit également de permettre à la Commune de respecter ses obligations en matière de logements sociaux, de mettre en œuvre les éléments définis par le projet communal de développement des activités économiques et commerciales, d'anticiper sur les besoins de la commune en matière d'équipements.

Pour ce qui est de la construction du futur collège, le travail se met en place avec les services du Conseil Général et l'ensemble des services concessionnaires des réseaux publics, afin de lancer dans les prochains jours les études de maîtrise d'œuvre de la viabilisation du terrain. **L'objectif est de permettre au CG de lancer les travaux du collège à la fin de l'année 2016.**

Lançon va se moderniser, certes, mais Lançon va s'identifier fortement dans sa culture provençale, ses traditions et son patrimoine, qui doivent être des acteurs essentiels dans son développement.

Tout comme notre agriculture qui trouve en ma personne un ardent défenseur, on ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe où. Je saurai être vigilant et je saurai être un soutien aux agriculteurs, cela leur fait trop souvent défaut.

Concernant la métropole, n'oublions jamais que mutualiser ce n'est pas perdre la compétence mais c'est la partager.

Oui, la Métropole doit endosser des compétences, quoi de plus naturel qu'elle ait en charge le développement économique, le transport et bien d'autres domaines évidemment !!! Mais tous les services de proximité doivent rester... à proximité des citoyens, qui une fois de plus me semblent oubliés dans ce débat.

J'émet donc un vœu, que le dialogue reprenne, de manière constructive, exemplaire, en tenant compte de l'intérêt général, en faisant preuve de bon sens et ce qu'il en sortira sera forcément bon pour tous.

Un dernier mot pour conclure, j'observe que toutes les villes n'ont pas la chance d'avoir un marqueur identitaire national. Paris a sa Tour Eiffel, Marseille, Notre Dame de la Garde, Salon-de-Provence la Patrouille de France, les exemples sont multiples et variés et nous à Lançon-Provence, nous sommes surtout connus pour nos bouchons d'été au péage autoroutier.

Alors je veux émettre un vœu et vous dire que je consacrerai toute mon énergie pour que Lançon-Provence devienne la ville de cette merveilleuse Cité de l'air que nous sommes en train de construire.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE A TOUS»

VOEUX AUX COMITÉS DE SÉCURITÉ 23 JANVIER

«C'est un honneur de recevoir en mairie de Lançon de Provence, à l'occasion des vœux, l'ensemble des acteurs qui concourent à la sécurité publique civile et sanitaire de nos concitoyens.

C'est une première qui témoigne de ma volonté de ne pas rester passif face à une délinquance certes globalement maîtrisée mais à mes yeux toujours trop forte. **La progression des atteintes volontaires à l'intégrité physique, celle des atteintes aux biens sont également importantes.** Le nombre de cambriolages qui a augmenté en 2014 (+49) doit être réduit. Ne pas rester passif, ne pas baisser les bras signifie qu'il ne suffit plus de s'en remettre à l'Etat pour régler la question de la délinquance de proximité.

Les forces de gendarmerie dont les effectifs mériteraient d'être augmentés, ne peuvent eu égard à la multiplicité de leurs charges, répondre seules à ces nouveaux défis auxquels notre Société est confrontée. L'actualité récente vient de nous le rappeler cruellement.



Aussi, j'ai décidé dès mon arrivée aux responsabilités, de renouer le dialogue avec le Préfet de Police Jean-Paul Bonnetain, le groupement de gendarmerie et ses responsables locaux, le Commandant Junqua et le Lieutenant Picart.

Renouer et rénover le dialogue en jetant les bases d'un nouveau partenariat sur les thèmes de la sécurité publique et routière.

S'agissant du premier point, deux conventions partenariat sont en cours d'élaboration :- **La 1ère permettra de réarmer**

« RENOUER ET RÉNOVER LE DIALOGUE »

nos Policiers municipaux pour la plupart anciens gendarmes, - La 2ème fixera le cadre du dispositif de participation citoyenne.



Nous serons ainsi aux côtés de la gendarmerie, des coproducteurs de sécurité.

Même si nous avons à réduire notre masse salariale, l'effectif de la Police Municipale sera au fil des années progressivement augmenté. **Sa mission 1ère** sera de lutter aux côtés de la gendarmerie territoriale contre cette délinquance de proximité qui empoisonne la vie des Lançonnaises et Lançonnaiss.

Dans le même temps, la **vidéosurveillance** sera installée dans tous les quartiers de la ville en 2015 et 2016, prioritairement aux Baisses et à Sibourg.

Un dispositif de **participation citoyenne** sur le secteur des Ratonneaux est en expertise avec l'efficace concours de la gendarmerie de Lançon, afin de réduire de façon significative le nombre de cambriolages sur ce secteur.

Vous voyez, notre volonté est bien d'être coproducteurs de cette sécurité.

Je veux remercier et souligner l'efficace contribution du Lieutenant Picart qui, dès son arrivée, s'est fortement engagé dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Une autre initiative importante a consisté à répondre à l'attente des habitants, qui d'ailleurs se sont fortement impliqués, à titre personnel ou à travers des associations, dans l'action visant à **sécuriser la RD 113.**

J'ai rencontré à plusieurs reprises le Préfet de police Jean-Paul Bonnetain, ainsi que le Président du Conseil Général Jean-Noël Guérini, afin de mettre un terme à cette véritable hécatombe qui va des Ratonneaux jusqu'à l'intersection des Nouens. Trop d'accidents mortels ont eu lieu sur ce tronçon ces dernières années. Ces rencontres fructueuses ont débouché sur des réponses concrètes.

C'est un travail de longue haleine que nous venons d'entreprendre, croyez bien que sur ces questions de sécurité publique et routière, je n'en lâcherai rien, car il s'agit là d'une préoccupation centrale des habitants.

Je veux saluer aussi l'inlassable travail de nos amis du **SDIS** ici présents, volontaires et professionnels, qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, parfois au péril de leur vie, pour porter secours à nos concitoyens. Avec ses 8600 habitants et ses 6900 km2, la Commune de Lançon-Provence est particulièrement exposée aux **risques incendies.**

« 900 INTERVENTIONS DU SDIS QUI ONT EU LIEU SUR LE TERRITOIRE »

En 2014, ce sont plus de **900 interventions du SDIS qui ont eu lieu sur le territoire**, 513 secours à personnes, 197 accidents de la circulation et 112 départs de feu qui ont été fixés par le SDIS.

Soyez remerciés pour ces opérations de secours, très appréciées de tous les Lançonnaiss.

Je me dois d'évoquer l'**efficacité de l'hôpital de Salon** qui accueille chaque année nombre de patients venus de notre Commune.



J'appuie avec fermeté la démarche des élus locaux soutenus par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation visant à construire un nouvel hôpital au sein de notre intercommunalité.

Un dernier mot pour saluer l'activité de notre **Comité Communal Feux de Forêt** ainsi que l'**O.N.F** très présents sur notre territoire, particulièrement sensibles aux atteintes de toutes sortes à la forêt.

Je suis favorable à la création de réserves communales de sécurité civile capables de soutenir les interventions du SDIS. Vous le voyez, les acteurs de la sécurité sont multiples et efficaces. Je veux souligner comme je l'ai dit dans mon propos liminaire votre courage face aux dangers qui guettent chacune de vos interventions.

J'ai une pensée particulière pour nos gendarmes Alicia Champlon et Audrey Berthaut (décédées en service le 17 juin 2012), ainsi que pour celles et ceux, collègues et amis, qui nous ont quittés en 2014 victimes du devoir.

Merci à toutes et à tous, avançons ensemble sur la voie que nous sommes en train de tracer.

VOEUX AU PERSONNEL 15 JANVIER

Nous voici réunis ce soir pour, me concernant, la première cérémonie de vœux aux agents de la commune.

.... (suite aux attentats) Vous êtes directement confrontés aux angoisses des citoyens et quelle meilleure façon de les rassurer que de continuer à assumer votre mission le plus efficacement possible, le plus sereinement possible. Nous risquons de vivre encore des moments difficiles, nous allons devoir faire preuve de solidarité, c'est ainsi que je fais appel à chacune et chacun d'entre vous, à votre sens des responsabilités, au respect de l'autre, pour veiller à la cohésion de cette grande équipe que nous formons, agents et élus réunis au service de la population, afin d'être plus forts.

Voici donc un peu plus de 9 mois que les élections municipales ont rendu leur verdict. **Une large majorité de Lançonnaiss et Lançonnaiss ont confié à notre liste, selon mon expression, les**

« clés du camion » et à ce titre, toute l'équipe municipale sera digne de leur confiance.

Vous l'avez compris, nous sommes là avant tout pour la commune et rien ni personne ne devra entraver notre mission, parce que je ne le permettrai pas.

La politique que nous allons mener sur notre commune va s'appuyer avant tout et essentiellement sur vous, agents de la collectivité. C'est sur vous que nous comptons pour mener à bien nos projets, ces projets qui visent à améliorer les conditions de vie des Lançonnaiss et Lançonnaiss.



Ces projets qui visent à doter Lançon des équipements qui lui font défaut ; mais également ces projets qui visent à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre, où l'on se sent bien, où l'on est heureux.

Le challenge est ambitieux, car vous le savez, « nous partons de loin », mais j'ai confiance, parce que j'ai confiance en vous, mais vous, vous devez avoir confiance en nous. Les élus sont là pour donner le cap politique, à vous la mise en œuvre.

« C'EST UNE « DREAM TEAM » QUE JE VEUX »

Une profonde réorganisation a été entreprise, tout n'est pas parfait, des améliorations, des calages, vont certainement encore devoir être faits, en particulier avec l'arrivée des 2 chefs de pôle.

Notre objectif est de tout finaliser la première année de notre mandat, mais je vous garantis qu'à partir du mois d'avril tout sera définitivement réglé. **C'est une « dream team » que je veux, efficace, ambitieuse, et...heureuse !!!**

Je suis convaincu, qu'une fois les turbulences de cette réorganisation passées, vous allez faire du bon travail et surtout dans les meilleures conditions possibles. Chaque chef de pôle va



avoir un rôle primordial à assumer, non seulement sur l'organisation et le fonctionnement des services, cela va de soit, mais également sur la **prise en compte des conditions de travail en privilégiant le dialogue.** C'est pour une meilleure efficacité, un meilleur rendement et si ce terme vous heurte, sachez qu'il ne veut pas traduire une contrainte quelconque que je voudrais vous imposer. Non, quand je parle de rendement, je parle d'optimisation en ces temps où les budgets des communes vont être de plus en plus contraints à cause des transferts de charge de l'état vers les collectivités d'une part et d'autre part la baisse des dotations. **L'optimisation ce sont les mutualisations, les transferts de services (et non de compétences), mais également faire mieux avec moins, les départs en retraite n'étant remplacés qu'en cas d'absolue nécessité.**

Je suis conscient des améliorations de fonctionnement qui vont devoir être apportées, dans les écoles, au CTM, à la police municipale, dans les différents services administratifs, comme je suis conscient aussi que ces améliorations vont passer par une étroite collaboration, une bonne communication entre vous et vos chefs de pôles. C'est ce que j'attends de vous tous. Cette méthode découle du bon sens et aura le mérite d'améliorer notre fonctionnement tout en resserrant les liens entre les agents. Fédérons et nous gagnerons !!!

Je vais conclure mes propos, non sans vous dire que lors de ces 9 premiers mois, j'ai pu évaluer, apprécier, et ce dans tous les services, de belles qualités, j'ai vu du courage, du dévouement, du talent, de l'intelligence, de la conscience professionnelle, de la passion, de l'implication et c'est ce qui me porte à penser qu'**avec toutes ces qualités, au service d'une organisation rigoureuse, nous sommes obligés de réussir.**

Je compte sur vous et vous souhaitez ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers une bonne année, une belle et heureuse année dans la sérénité, ainsi... qu'une bonne santé.

En cas de situation d'urgence (blessure, noyade, accident de la route, vol, agression, incendie...), toute personne ayant des difficultés à entendre ou à parler (sourd, malentendant, aphasique, dysphasique) peut composer le **114**.



Ouvert 24h24 et 7j/7, ce numéro gratuit est accessible partout en France métropolitaine. Il permet d'alerter le Samu, les pompiers, la police ou encore la gendarmerie par SMS (depuis un téléphone mobile) ou par fax (un modèle pré-rempli est téléchargeable sur www.urgence114.fr).

En cas d'utilisation du 114, il est très important de préciser l'endroit concerné (ville, rue, numéro, étage...) en évitant d'utiliser des abréviations.

En général, le 114 répond dès l'envoi du 1er message en envoyant un accusé de réception dans les 30 secondes à 1 minute. S'il n'y a pas d'accusé de réception, il faut renvoyer un SMS ou un fax sans attendre. Une fois le SMS ou le fax réceptionné, les opérateurs des urgences nationales du 114 transmettent la demande au service d'urgence local adapté pour une intervention au plus tôt.

En 2015, ce dispositif devrait être amélioré, le futur dispositif permettant aux personnes sourdes et malentendantes de s'exprimer directement en langue des signes.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Depuis le 1er janvier, le Bureau de l'Emploi vous reçoit **uniquement** sur rendez-vous, au 04 90 42 98 38.

Pour les Jeunes de moins de 26 ans : permanences de la Mission locale 2ème et 4ème mardi du mois (04 90 56 28 21)

Pour tout demandeur d'emploi : Pôle Emploi (3949) - Permanences sur RDV du Référent Pôle Emploi le 2ème mercredi du mois (04 90 42 98 38)

jeunes

un droit de retour en formation initiale pour les 16-25 ans

Les jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou sans qualification professionnelle peuvent bénéficier d'un droit au retour en formation initiale.

Deux systèmes sont mis en place en fonction du niveau de qualification :
- pour les jeunes sortant du système éducatif avec, au plus, un diplôme national du brevet ou un certificat de formation générale : mise en place d'un complément de formation qualifiante destiné à leur permettre d'acquiescer soit un diplôme, soit un titre ou certificat inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Ce droit peut être exercé sous statut scolaire, en contrat en alternance ou en tant que stagiaire de la formation continue



- pour les jeunes sortant du système éducatif sans qualification professionnelle reconnue par un des diplômes, titres ou certificats inscrits au répertoire national des certifications professionnelles : une formation professionnelle dans le cadre scolaire afin de leur permettre d'acquiescer un de ces diplômes

- les jeunes sans diplôme peuvent demander un entretien avec un représentant du service public régional d'orientation, notamment en contactant le 0800 12 2500 (10h-20h)

sapeur-pompier volontaire

Le Ministère de l'Intérieur lance une campagne de recrutement



Le Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, propose depuis le 13 juin 2014 une campagne « sapeur-pompier + volontaire = moi aussi » pour la promotion de l'engagement citoyen que représente le volontariat chez les sapeurs-pompiers.

Toute personne déjà engagée dans la vie active et qui souhaite donner de son temps pour les autres peut devenir sapeur-pompier volontaire sous certaines conditions. Le sapeur-pompier volontaire s'engage pour une période de cinq ans, tacitement reconduite.

Pour s'engager, il suffit d'adresser sa candidature directement au service départemental d'incendie et de secours, 1 avenue de Boisbaudran, 13326 Marseille, en joignant une lettre de motivation, un CV, la copie des titres, diplômes ou attestations de formation.

C'est la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires qui définit « l'engagement citoyen en qualité de sapeur-pompier volontaire comme une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat, exercée dans des conditions qui lui sont propres ».

epah état des lieux

Les Lançonnais ont pu constater que les travaux du foyer logements ont commencé. Ils devraient se poursuivre jusqu'en mai 2016 pour une mise en service prévue à la rentrée de septembre 2016.

Ce foyer-logements sera géré par l'association SUD GENERATION ACCUEIL, qui gère aujourd'hui 14 établissements spécialisés (foyers-logements, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, services de soins infirmiers à domicile) et travaille à la réalisation de 5 nouveaux établissements. **Ces établissements d'hébergement pour personnes âgées sont tous conventionnés et leur prix de journée est fixé par les conseils généraux et les services de l'Etat (ARS).**

15 emplois seront créés, représentant 11.6 équivalents temps plein : direction/administration, cuisine/service entretien, animatrice tous les après-midi, agent de collectivité.

L'animateur et le responsable de l'établissement auront en charge d'associer les écoles, les crèches, le CCAS de la commune, les associations locales, ... aux activités de la résidence.

Les médecins de ville, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, SSIAD, pourront intervenir comme « au domicile » des résidents.

Les résidents pourront bénéficier de l'APL en fonction de leurs ressources, ainsi qu'éventuellement de l'aide sociale octroyée par le département.



rencontres

emplois saisonniers à vos agendas !

Réservez dès à présent votre matinée pour le premier rendez-vous autour de l'emploi saisonnier à Lançon-Provence

Rendez-vous le **samedi 14 mars** dès 9h sur le site de l'Arche, autoroute A7, aire de Lançon-Provence.

Un complément d'informations paraîtra dans le bulletin du mois de mars.

COMMUNIQUÉ DU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le petit coléoptère de la ruche Aethina-tumida a été découvert dans plusieurs ruchers en Calabre, au sud de l'Italie, à la fin de l'été 2014. Cette région étant un secteur de transhumance pour des apiculteurs français et européens, le risque d'infestation des ruchers européens est réel. Compte tenu du risque, il est souhaitable d'éviter ces zones de transhumance, le temps de prendre la mesure de sa diffusion sur le continent européen.

Il s'agit d'un risque sanitaire très préoccupant : Aethina-tumida prolifère dans les colonies en se nourrissant de couvain, de miel et de pain d'abeille. Son action peut aller jusqu'à la mort ou la désertion de la colonie par les abeilles. Pour éviter ce que l'on connaît actuellement avec Varroa destructor, il est nécessaire de se donner un maximum de moyens d'étouffer les éventuels foyers d'infestation par la mise en place d'une réelle action collective, efficace et rapide. Celle-ci sera favorisée par une transmission à chaque apiculteur des informations relatives à cette situation et à son évolution. Alors, si vous lisez ce communiqué, faites le connaître à vos connaissances possesseurs de ruches en leur proposant de se rapprocher du Groupement de Défense Sanitaire Apicole, afin d'obtenir toutes les informations disponibles concernant les risques et les moyens d'action.

Contacts :

Béatrice Bousteau : 04 42 04 71 2 ; 06 07 25 34 09 ;
bbousteau@orange.fr
Denis Monod : 04 42 87 95 65 ; 06 15 61 95 14 ;
denis.monod@wanadoo.fr



E-BUREAU Lançonnais
Assistance Administrative & Gestion Externalisée

Prise en charge de :

- Vos **TACHES ADMINISTRATIVES** : Devis, Facturations, Relations avec les Administrations Fiscales et Sociales,...
- Vos **RECOUVREMENTS** : Relance Clients, Transmissions à l'Huissier,...
- Vos **SUIVIS DE TRESORERIES** : Tableaux de Bord, Alertes Trésoreries, Reportings, ...

Plus d'infos au **06.34.41.75.83**
E-BUREAU est une entreprise basée à Lançon de Provence

Atelier santons à Sibourg

L'Association des parents d'élèves du Val de Sibourg a organisé avec David Perrin, diplômé des humanités artistiques et arts décoratifs de la ville de Tournai (Belgique), un atelier santons.

Juste avant Noël, une trentaine de participants a pu réaliser un ou plusieurs santons en argile et les embellir en les peignant. Si les enfants, dès trois ans, ont exprimé leur créativité, les ados et les parents se sont aussi prêtés au jeu pendant deux jours. L'atelier a permis de donner naissance à une cinquantaine de petits personnages, qui ont embelli les crèches ou les maisons durant la période des fêtes. D'autres ateliers artistiques seront organisés tout au long de l'année.

+ d'infos : APE : 06 62 08 35 50 / ape@sibourg.net

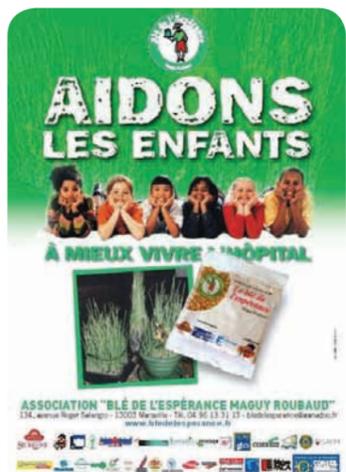


palmarès lançonges country



Betty Alart a été la seule représentante de Lançonges Country au Championnat du Monde 2014 qui a eu lieu du 26 au 30 décembre à Kalkar (Allemagne).

Elle est **Vice-Championne du monde** en Avancé Teen pour la Line Dance et **Championne du Monde** en Intermédiaire pour le Pro-Am (danse en couple avec un professionnel). Nous sommes fières d'elle. Clara, Léa, Johanna et Betty vont poursuivre leurs entraînements et les compétitions en 2015 : la prochaine épreuve où elles seront toutes les 4 présentes se déroulera à Mari gnane les 15, 16, et 17 mai ! Venez les soutenir et découvrir toutes les Stars de la Line dance Country !



le blé de l'espérance

Comme chaque année, la campagne du Blé de l'Espérance a été menée à partir du mois de novembre jusqu'à Noël. Les semailles ont eu lieu traditionnellement le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe.

Pour nous, la vente des sachets de blé était organisée sur Salon et les communes environnantes : Lamanon, Grans, Pélissanne et Lançon. Sur notre village de Lançon-Provence, c'est Odile Carletto qui a assuré la distribution des boîtes de sachets de blé.

Avec l'autorisation de l'Inspection de l'Education Nationale, **les écoles du village ont vendu des sachets de blé pour un montant de 826€ ; les boulangeries, pharmacies et quelques autres magasins ont récolté 581€.**

Le montant de la recette permet de souligner l'implication du village de Lançon-Provence dans la campagne 2014/2015 du Blé de l'Espérance. **L'argent récolté permettra de financer en partie des rideaux extérieurs pare-soleil dans les deux salles de détente du service de pédiatrie** de l'hôpital de Salon-de-Provence, pour un montant de 23 000 €, installés par l'entreprise Reflets du Sud de Mallemort.

Merci à vous tous pour votre générosité.

Magdeleine Le Devendec, Déléguée régionale du Blé de l'Espérance

3 jours de carnaval



Le festival carnavalesque L.O.L. (Lançon-Organisation-Live) organisé par le Comité des Festivités « Les Mourguettes », en partenariat avec la Mairie, se déroulera les 13, 14 et 15 mars.

Au programme :

Vendredi 13 : bal costumé, animé par Tof Animation; entrée gratuite sur réservation au 06 25 03 85 73 ou par mail (lesmourguettes13@gmail.com); déguisement obligatoire
Lieu : Auditorium M. Pagnol

Samedi 14 : spectacle humoristique, avec TITOFF ; entrée 28 €, sur réservation à l'Office Municipal de Tourisme au 04 13 29 02 00.
Lieu : Auditorium M. Pagnol

Dimanche 15 : à partir de 14h : défilé du carnaval dans les rues du village; à 17h, jugement du caramantran; à 17h30 apéritif offert par la Municipalité.
Lieu : Auditorium M. Pagnol

Fête foraine sur les trois jours

> Programme complet dans le prochain Lançon-Info



vitasport

«Un grand bravo à Freddy Debessel « the snatch » pour ses victoires ! Déterminé et persévérant, c'est au prix d'un travail soutenu et assidu, menant de front une vie professionnelle à part entière et une profonde passion pour le MMA (Mixed Martial Art) ou combat libre, que Freddy s'est affirmé au cours de l'année 2014, en remportant la ceinture du GOTA 3 en France ainsi que la finale du PFC 6 (Pancrase Fighting Championship) au Palais des Sports de Marseille. Ce qui lui permet d'afficher six victoires consécutives à son palmarès.

Il y a environ dix ans, ce jeune Lançonnois âgé de 24 ans aujourd'hui, entra dans le monde des arts martiaux au travers de la boxe thaïlandaise enseignée au sein de l'association Vitasport à Sibourg. Plus qu'un sport, cet art traditionnel thaïlandais bien connu, a permis à Freddy de développer son corps par des entraînements engagés, mais aussi son esprit grâce à une pratique constante de la méditation bouddhiste. Méditation et principes bouddhistes constituent d'ailleurs les bases de l'enseignement dispensé pendant les cours car ils permettent une meilleure concentration lors des combats et amènent plus de rigueur dans le travail en salle tout autant qu'à l'extérieur dans la vie de tous les jours.

Très vite il s'intéressa aux **Art Martiaux Mixtes appelés MMA**, apprenant les bases des disciplines associées à ce sport telles qu'entre autres la lutte, le ju-jitsu brésilien ou le grappling, auprès de Ludovic Parreira, qui a fait partie également de l'association Vitasport pendant plusieurs années, (entraîneur de la team GPSPORT à Miramas, il décrocha la médaille de vice-champion du monde de ju-jitsu no-gi en Californie en 2013).

A l'heure actuelle « the snatch » évolue parallèlement au sein de la team bushido académie d'Avignon, s'entraînant sous le regard averti des frères Schiavo, tous deux bien connus dans le circuit du MMA européen. Freddy est soutenu par Alex BAUS son fidèle sparring partner qui le bombarde méthodiquement depuis des années, sans pour autant que cela entame leur amitié.

Encourageons Freddy à continuer dans cette voie et souhaitons le meilleur à cette graine de champion qui ne saurait tarder à faire reparler de lui en France, en Europe et pourquoi pas plus encore ?!...



Challenge Terre de Mistral 2014

Trois Lançonnois se sont distingués dans ce challenge qui comporte 9 courses.

Chaque course comporte deux épreuves avec un parcours allant de 10 à 21 Kms.

Nos trois Lançonnois récompensés sont -Serge Morisse, 1er dans la catégorie Vétéran 4, avec 6 victoires et une place de second

-René Ciavaldini ,2ème dans la catégorie Vétéran 4 avec 5 victoires et 2 places de second.

-Daniel Devoux 5ème dans la catégorie Senior et 14ème au classement Scratch.



pêle mêle Ô val

initiation self-défense



Le samedi 10 janvier a débuté le premier cours d'initiation au self défense, à la salle polyvalente du Val de Sibourg, de 10h à 12h30, en présence d'un petit groupe de personnes composé de 4 adultes et 8 enfants.

La mise en place ainsi que l'apprentissage, effectués dans une ambiance très ludique, sont à l'initiative de Georges Lenoir et Jean-Philippe Toppia, initiateurs qualifiés de krav maga, sous la tutelle de l'association Pêle Mêlé Ô Val. Nous espérons être plus nombreux pour les prochaines rencontres. Renseignements et inscriptions au 04 90 57 63 76.

rallye pedestre

la colline gourmande de Flo



L'association coudoucéenne « la colline gourmande » a pour but de venir en aide au centre d'accompagnement thérapeutique pour les malades atteints du cancer (association « ressource », qui compte de nombreux adhérents ainsi que des intervenants professionnels bénévoles.

Le 19 avril prochain, la 4ème édition de sa randonnée gourmande (13 km) ponctuée d'étapes de dégustation traversera les collines de Lançon. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 mars ; les places sont limitées à 300 personnes. bulletins d'inscription disponibles en mairie et dans les commerces. Contact : D. Herrera, 06 60 54 54 46

INFOS CLASSEC

- Exposition « Des Lignes et des Courbes » d'Hélène Sinoussi, photographe.
- Au foyer Auffret, du lundi 2 au vendredi 13 février
- Vernissage le vendredi 6 février à 18h30 en présence de l'artiste.
- Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture du Classec.
- Stages multisports vacances de février, animés par Bacem Dridi et Eric Bérard
- Du lundi 23 au vendredi 27 février et du lundi 2 au vendredi 6 mars.
- Pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Inscriptions à partir du mardi 3 février à l'accueil du Classec.
- Plus d'infos sur www.classec.net et au 04 90 42 85 99

l'heure musicale

du Roulage

2ème édition

vendredi 20 février, 19h

Organisée par l'association « Les Chèvres Musicales », l'heure musicale du Roulage revient à la médiathèque de Lançon à raison d'un concert par mois, du 20 février au 26 juin.

Beethoven, Dvorak, Bartok... le vendredi 20 février, ne manquez pas le récital violon et piano en compagnie d'Amanda Favier et Jérémie Honoré.

Les concerts d'une heure sur la mezzanine de la Médiathèque sont suivis d'un apéritif partagé avec les musiciens. Les vins sont gracieusement offerts par le domaine de la Cadènière, le domaine Saint Savournin, la cave des Coteaux de Lançon et Château Calissanne.

Prix unique 12 €

Réservations souhaitées

Médiathèque : 04 90 42 98 30

Office Municipal de Tourisme : 04 13 29 02 00

reservations@musiquealafeme.com

Le festival *Musique à la Ferme* présente :

L'Heure Musicale du Roulage
MÉDIATHÈQUE DE LANÇON-PROVENCE 2^{ème} édition

Vendredi 20 février - 19H
Récital violon et piano
L.V. BEETHOVEN, A. DVORAK, B. BARTOK
Amanda Favier, violon
Jérémie Honoré, piano

Vendredi 20 mars - 19H
Les fables de La Fontaine
SPECTACLE MUSICAL
Lucile Pessey, soprano
Amandine Habib, piano
Frank Gétreau, comédien

Mercredi 22 avril et Samedi 25 avril - 19H
Un hiver à Majorque
CONCERT LECTURE
F. CHOPIN, G. SAND
Jérémie Honoré, piano

Nouveau !

RÉSERVEZ votre insertion

publicitaire dans le futur
PLAN ANNUAIRE COMMUNAL
+ d'infos > 04 90 42 98 19
(tirage à 7.000 exemplaires)

Calendrier des manifestations

EXPO PHOTOS HÉLÈNE SINOUSI

Du 2 au 13 février
Vernissage : vendredi 6, 18h30
Organ. : Classec
Lieu : centre Marcel Pagnol

A.G DU JUMELAGE

Vendredi 6 février, 18h
Organ. : ass. des Jumelages
Lieu : centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 04 02 14 72

GOÛTER DE LA CHANDELEUR

Lundi 9 février, 9h
Organ. : Les Souris Vertes
Lieu : centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 17 20 06 44

RÉUNION D'INFORMATION

SÉCURITÉ RD 113
Vendredi 13 février, 18h
Organ. : asso. contre l'insécurité RD113
Lieu : centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 81 15 61 60

L'HEURE MUSICALE DU ROULAGE

Vendredi 20 février, 19h
Organ. : Les Chèvres Musicales
Lieu : Médiathèque du Roulage
Rens. : 04 90 42 98 30

A.G DU DON DE SANG

Jedi 5 février, 18h
Organ. : Amicale pour le Don de Sang Bénévole
Lieu : centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 87 23 65 03

STAGE DÉPARTEMENTAL D'AÏKIDO

Samedi 14 février, 14h/17h
Organ. : Aïkido Shohatto
Lieu : dojo centre Marcel Pagnol
Rens. : 06 14 79 32 24

PORTES OUVERTES MAISON DES ARTS ET TRADITIONS PROVENÇALES

Samedi 21 février, 14h>18h
Organ. : Amis du Vieux Lançon
Lieu : bd Pasteur, place Brun

SORTIE SAINT VALENTIN

Dimanche 22 février
Organ. : Lançon Auto Moto Collection
Lieu : Orange
Rens. : 04 90 57 65 84

État-civil

NAISSANCES

Philippe Corentin VAN-HOED
Livia Sylvie Laurence Marie MALLIA
Jade Malika Caroline INTERNICOLA
Julien Jean-Claude Serge LOMBARD
Eria Catherine Sonia ESPARON
Léa JOBARD
Noé David GINOUVES
Baptiste Robert Jérôme BRUNEL

le 6 décembre
le 14 décembre
le 19 décembre
le 21 décembre
le 21 décembre
le 22 décembre
le 28 décembre
le 03 janvier

MARIAGES

Anne-Virginie MENIERE et Bastien TORRE
Delphine GELLEZ et Jean-Pierre LECCIA
Johanna SAVALLI et Guillaume SEGOND

le 20 décembre
le 3 janvier
le 3 janvier

DÉCÈS

Thomas MOURAUX
Hélène Elisabeth Fernande CARMELLO,
épouse ASPLANATO
Lucette ESTIENNE épouse GUIDOTTI
Josette CAPEAU épouse GINOUX
Yvette RODRIGUEZ épouse CASTINEL
Géraldine PARYOUNE-GAYARD
épouse POLLET

le 6 décembre
le 29 décembre
le 30 décembre
le 6 janvier
le 11 janvier
le 12 janvier

AIRE DE LANÇON-PROVENCE

Demandez votre **CARTE DE FIDÉLITÉ** réservée aux lançonnois

RÉDUCTION VALABLE SUR LA TOTALITÉ DE L'ADDITION ET AUTANT DE FOIS QUE VOUS LE SOUHAITEZ (expiration 12/2015)

-30%

hippopotamus RESTAURANT GRILL
Ouverture 7J/7 de 11H30 à 15H & le soir*
*sur réservation uniquement en appelant le 04 90 42 97 86

Quick
Ouverture 7J/7 de 11H à 21H & 22H l'été

Autoroute A7
Lançon-Provence
Val de Sibourg
Coudoux
Salon de Provence
RD113
La Fare-les-Oliviers

Lançon-Info n°204
Bulletin Municipal
d'Informations brèves
février 2015

Éditeur :
Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars
13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10

Directeur de publication :
M. Michel MILLE
Maire de Lançon-Provence
Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Service communication

Impression : Imprimerie Masson
24 rue de la Coutellerie - 13300 SALON-PECE

label Imprim'Vert - papier certifié PEFC

Tirage : 4.000 exemplaires
Dépôt légal : 31 décembre 2014

